



ARRÊTÉ PORTANT NOMINATION DU JURY DE DÉLIBÉRATION DU DIPLÔME DE LICENCE

DU DOMAINE Arts, Lettres, Langues

DE LA MENTION Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales *parcours espagnol*

LE PRÉSIDENT DE L'UNIVERSITÉ

Vu le Code de l'Éducation articles L613-1 et L712-2 ;

Vu l'Arrêté 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master;

Vu l'Arrêté du 30 juillet 2018 relatif au diplôme national de licence;

Vu les propositions de Mme Hélène Yeche, Doyen de l'UFR

ARRÊTE

Article 1 :

Le Jury du semestre Pair et Impair

de la première à la troisième année

de la session 1 à la session 2

est composé pour l'année universitaire 2020/2021 de :

Président du Jury (Titulaire) :

M. David GONZALEZ MEDIANO Professeur Agrégé

Président du Jury (Suppléant) :

Mme Céline GILARD Maître de Conférences

Titulaires :

Mme Marie-Catherine CHANFREAU Maître de Conférences

M. Alain BEGUE Maître de Conférences

Mme Fatiha IDMHAND Professeur d'Université

Mme Rania TALBI Maître de Conférences

Suppléants :

Mme Cécile QUINTANA Professeur d'Université

M. Raphaël PEDEMONTE Maître de Conférences

Mme Emilie BOYER Professeur Agrégé

M. Thomas MARTI Professeur Agrégé

Article 2 :

Ces dispositions sont portées à la connaissance des étudiants par affichage.

Article 3 :

Le Directeur Général des Services et Mme Hélène Yeche, Doyen de l'UFR sont chargés chacun, en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Poitiers, le 08 Décembre 2020

La Présidente de l'Université
Virginie LAVAL